

**PROGRAMME PHILANTHROPIQUE MACKENZIE**  
**FORMULAIRE DE DON**  
(Veuillez remplir un formulaire par donateur)



**1. RENSEIGNEMENTS SUR LE TITULAIRE DE COMPTE**

<input type="text"/> NOM DU COMPTE DU PROGRAMME PHILANTHROPIQUE MACKENZIE	<input type="text"/> N° DE COMPTE DU PROGRAMME PHILANTHROPIQUE
<input type="text"/> NOM DU COURTIER DU COMPTE DU PROGRAMME PHILANTHROPIQUE	<input type="text"/> N° DE CODE DU COURTIER
<input type="text"/> NOM DU CONSEILLER DU COMPTE DU PROGRAMME PHILANTHROPIQUE	<input type="text"/> N° DE CODE DU CONSEILLER

**CE DON EST FAIT PAR :**

- Le titulaire du compte       Le cotitulaire du compte       Successeur       Un tiers donateur\*

\* Si le don provient d'un tiers,  
veuillez remplir la section qui suit.

**TIERS DONATEURS :**

Une personne ou entité autre que le titulaire du compte peut verser un don dans un compte. Un tiers donateur peut recevoir un reçu fiscal reflétant ce don, mais il ne peut pas faire de recommandations pour le compte.

Veuillez spécifier le nom et le titre de la personne-ressource désirée pour ce don.

- M.    M<sup>lle</sup>    M<sup>me</sup>    Dr    Autre (Sociétés, autres entités. Si le don provient d'un tiers, veuillez remplir la section qui suit.)

<input type="text"/> NOM DE FAMILLE OU NOM DE SOCIÉTÉ/ORGANISME	<input type="text"/> PRÉNOM	<input type="text"/> SECOND PRÉNOM OU INITIALE	
<input type="text"/> ADRESSE	<input type="text"/> APP./BUREAU N°		
<input type="text"/> VILLE	<input type="text"/> PROVINCE/TERRITOIRE	<input type="text"/> CODE POSTAL	
<input type="text"/> N° DE TÉLÉPHONE (DOMICILE)	<input type="text"/> N° DE TÉLÉPHONE (TRAVAIL)	<input type="text"/> N° DE TÉLÉCOPIEUR	<input type="text"/> ADRESSE ÉLECTRONIQUE

Les tiers donateurs autorisent la Fondation à divulguer leur nom dans son rapport annuel ou dans d'autres publications, sauf indication contraire en cochant la case suivante :  Anonyme

## 2. DONS (Cochez toutes les cases applicables.)

Le montant minimum des dons ultérieurs est de 500 \$ pour ce qui est des dons forfaitaires et de 125 \$ pour les PPA trimestriels. Ces dons ne peuvent représenter l'acquittement de primes d'une police d'assurance-vie qui a été donnée à la Fondation.

### DONS EN ESPÈCES :

- Mon chèque au montant de \_\_\_\_\_ \$ libellé à l'ordre de la « Fondation de philanthropie stratégique » est joint à la présente; ou
- La somme de \_\_\_\_\_ \$ a été envoyée par transfert électronique de fonds (TEF) à :

Fondation de philanthropie stratégique – En fiducie  
La Banque de Nouvelle-Écosse, Scotia Plaza  
44, rue King Ouest, Toronto (Ontario)  
Code SWIFT : NOSCCATT                      Numéro de domiciliation : 47696  
Code de l'institution : 002                      Numéro de compte : 476960216119

Objet : \_\_\_\_\_

### PROGRAMME DE DONS PAR PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES

Fréquence :

- Trimestrielle     Annuelle    Ma première souscription doit commencer le : \_\_\_\_\_ (Chèque annulé requis)

Montant : \_\_\_\_\_ \$

**Veillez signer la section des modalités de prélèvements automatiques à la page 4.**

### DONS DE TITRES :

- Don de titres cotés en bourse, obligations et/ou fonds communs de placement (autres que des fonds communs de placement Mackenzie). Veuillez remplir le **formulaire de transfert de titres**.
- Don de fonds communs de placement Mackenzie. Veuillez remplir le **formulaire de transfert de fonds communs Mackenzie**.

### DONS D'ASSURANCE :

Veillez acheminer une copie de la police d'assurance donnée pour les dossiers de la Fondation, ainsi que le formulaire de transfert du contrat d'assurance dûment signé par le donateur.

- Cession d'une police d'assurance

Nom de la société d'assurance : \_\_\_\_\_ Valeur de rachat estimative : \_\_\_\_\_  
Numéro de la police : \_\_\_\_\_ Prestation de décès nette estimative : \_\_\_\_\_

Veillez transmettre à la Fondation une copie de la police et du formulaire de cession de propriété et de nouveau bénéficiaire de la société d'assurance.

### DONS DE POLICES DE FONDS DISTINCTS :

- Cession d'une police de fonds distincts

Nom(s) du (des) fonds distinct(s) : \_\_\_\_\_ Numéro de la police : \_\_\_\_\_  
Nom de la société d'assurance : \_\_\_\_\_ Valeur marchande estimative : \_\_\_\_\_

Veillez communiquer avec votre société d'assurance pour les instructions relatives à la cession de cette police.

### DONS TESTAMENTAIRES :

- J'ai désigné la Fondation à titre de bénéficiaire d'un don éventuel en vertu d'un testament, d'une police d'assurance-vie, d'un régime de retraite admissible (p. ex., un REER ou un FERR), d'un compte d'épargne libre d'impôt ou d'une fondation privée.

Veillez préciser le type de don testamentaire (p. ex., bénéficiaire testamentaire) : \_\_\_\_\_

**Veillez lire et signer le « Contrat de donation » à la page suivante.**

## 2. DONS (suite)

### CONTRAT DE DONATION

Je donne par la présente, de façon irrévocable, des espèces, des titres (y compris des fonds communs de placement) et/ou je cède la propriété d'une police d'assurance-vie à la Fondation de philanthropie stratégique (la « Fondation »).

#### Dons de mon vivant

Je reconnais que chaque don, qu'il s'agisse d'un don d'espèces ou de titres (y compris des fonds communs de placement), d'un don désigné à la Fondation dans mon testament, REER, FERR, compte d'épargne libre d'impôt, ou ma police d'assurance-vie (la Fondation étant nommée bénéficiaire de ce régime ou cette police) ou d'une subvention d'une autre œuvre de bienfaisance, sera réputé être un don distinct (le « don ») et fera l'objet d'une disposition dont le produit sera utilisé pour souscrire des parts d'un Fonds admissible et sera ajouté au compte du Programme philanthropique Mackenzie (le « compte ») et en fera partie.

Je reconnais que la Fondation verse des subventions à un taux minimum de 4 % par année. Les subventions seront prélevées sur les fonds détenus dans le compte. Le montant réel des subventions est fonction de la valeur marchande du compte au 31 décembre de chaque année, sauf dans la première année civile de l'ouverture du compte où le montant de la subvention sera basé sur la valeur totale de tous les dons reçus à la fin du trimestre précédant la subvention. Je reconnais que je peux recommander un taux de versement annuel de subventions maximum de 25 % dans les 12 mois suivant immédiatement le don initial à la fondation, et de 100 % par la suite, et que je peux recommander un nouveau taux en tout temps, mais que l'ultime décision concernant le montant des subventions revient au conseil d'administration de la Fondation.

Je reconnais que la Fondation pourra, sans restriction quelconque, déboursier une partie ou la totalité du solde de compte et que la Fondation peut, sans que rien ne l'y oblige, consulter le particulier ou l'entité alors responsable des recommandations faites pour le compte afin de savoir s'il recommande le versement d'actifs supplémentaires ou de la totalité des actifs au compte.

#### Administration des dons

Je reconnais que la Fondation a l'intention d'administrer les dons en créant des comptes de placement distincts pour chaque compte. Je demande que la Fondation établisse des comptes de placement distincts pour chaque compte. La Fondation a l'intention d'administrer les dons en amalgamant les dons dans chaque compte afin de réduire les frais liés à l'administration de chaque don. La Fondation tiendra les dossiers nécessaires pour suivre le don initial conformément à la loi et aux règlements. Je reconnais, conviens et demande que le produit de chaque don relatif à ce compte soit amalgamé dans un compte unique.

#### Placements dans les fonds Mackenzie admissibles

Je reconnais et comprends qu'en vertu de l'entente établie entre la Fondation et Corporation Financière Mackenzie (« Placements Mackenzie »), le conseil d'administration de la fondation a décrété que tous les dons au Programme philanthropique Mackenzie seront investis dans un fonds admissible de Mackenzie selon la liste dressée de temps à autre par le conseil d'administration, agissant en toute prudence. Je reconnais et demande que la totalité du produit du don soit investie dans un fonds Mackenzie admissible, conformément aux modalités du Programme philanthropique Mackenzie.

#### Montant admissible et avantages

Je reconnais avoir lu la section « Montant admissible et avantages » du Guide du programme qui explique les règles prévues par la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et en vertu desquelles la Fondation est tenue de réduire la valeur du reçu émis par la valeur de tout avantage dont ma famille ou moi pourrions bénéficier à l'égard du don. Par exemple, le versement d'une commission à moi ou à un membre de ma famille (autre qu'un oncle, une tante, un neveu, une nièce, un cousin ou une cousine) relativement au placement de mon don, ou à l'utilisation de ce don pour payer des droits d'adhésion, des cotisations, des frais de scolarité, l'inscription à un événement caritatif ou autre et l'achat d'articles lors d'une vente aux enchères, ou encore pour remplir un engagement préexistant exécutoire, pourrait constituer un avantage. Par conséquent, j'ai coché une des attestations ci-dessous, selon le cas :

- Je certifie, par la présente, que ni moi ni un membre de ma famille (autre qu'un oncle, une tante, un neveu, une nièce, un cousin ou une cousine) n'avons bénéficié ni ne bénéficierons d'un avantage en faisant ce don.
- Je certifie, par la présente, que moi ou un membre de ma famille (autre qu'un oncle, une tante, un neveu, une nièce, un cousin ou une cousine) avons bénéficié ou bénéficierons d'un avantage en faisant ce don. La valeur de l'avantage reçu ou qui sera reçu est de : \_\_\_\_\_ \$.
- Je comprends que mon reçu aux fins de l'impôt correspondra à la valeur de mon don moins ce montant.

\_\_\_\_\_  
SIGNATURE DU COTISANT

\_\_\_\_\_  
NOM DU COTISANT (EN LETTRES MOULÉES)

\_\_\_\_\_  
DATE

## MODALITÉS VISANT LES PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES

- En signant la présente convention, vous (le(s) titulaire(s) du compte bancaire) renoncez à toutes exigences de préavis prévues par les alinéas 15a) et b) de la Règle H1 de l'Association canadienne des paiements afférente aux débits préautorisés.
- Vous autorisez la Fondation de philanthropie stratégique à porter au débit du compte bancaire fourni la (les) somme(s) indiquée(s) selon la (les) fréquence(s) demandée(s).
- Ce don sera considéré comme un débit préautorisé (DPA) personnel selon la définition de l'Association canadienne des paiements (ACP).
- Vous avez certains droits de recours si un débit n'est pas conforme à la présente convention. Par exemple, vous avez le droit de recevoir le remboursement de tout débit qui n'est pas autorisé ou qui n'est pas compatible avec la présente convention relative au programme de DPA. Pour obtenir plus d'information sur vos droits de recours, communiquez avec votre institution financière ou visitez [www.cdnpay.ca](http://www.cdnpay.ca).
- Vous confirmez que toutes les personnes dont la signature est nécessaire pour autoriser les opérations dans le compte bancaire fourni ont signé la présente convention.
- Vous pouvez modifier ces directives ou annuler ce programme en tout temps, à condition que la Fondation de philanthropie stratégique reçoive un préavis de dix (10) jours ouvrables par téléphone ou par écrit. Pour obtenir un exemplaire du formulaire d'annulation ou pour en apprendre davantage sur vos droits d'annulation d'une convention de DPA, communiquez avec votre institution financière ou visitez le site Web de l'Association canadienne des paiements à [www.cdnpay.ca](http://www.cdnpay.ca). Vous acceptez de dégager l'institution financière de toute responsabilité si la révocation n'est pas respectée, sauf en cas de négligence grave par l'institution financière.
- La Fondation de philanthropie stratégique est autorisée à accepter les modifications apportées à la présente convention par votre courtier inscrit ou par votre conseiller conformément aux politiques de la société et aux exigences de divulgation et d'autorisation exigées par l'ACP.
- Vous acceptez que les renseignements figurant dans la présente demande soient communiqués à l'institution financière, pour ce qui est de la divulgation des renseignements nécessaires et directement liés à la juste mise en application des règles pertinentes aux débits préautorisés.
- Vous reconnaissez et acceptez l'entière responsabilité des frais engagés si les débits ne peuvent être portés au compte en raison d'insuffisance de provisions ou de toute autre raison dont vous pouvez être tenu responsable.
- Vous reconnaissez avoir lu le Guide du programme et convenez de toutes les modalités qui y sont décrites. Vous comprenez que tout don, y compris un don effectué en vertu d'une convention relative à un programme de DPA, représente un don irrévocable et n'est pas remboursable.
- Vous comprenez que le montant minimum de DPA sur une base annuelle est de 500 \$.
- Coordonnées : Fondation de philanthropie stratégique Téléphone : 1-866-445-6761 Télécopieur : 416-922-5660 ou 1-866-766-6623 Courriel : [foundation@scgf.ca](mailto:foundation@scgf.ca)

## AUTORISATION

_____	_____	_____	_____
SIGNATURE DU TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE/DONATEUR	DATE	NOM DU CONSEILLER	CODE DU COURTIER/CONSEILLER

_____	_____	_____
SIGNATURE DU COTITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE/CODONATEUR	DATE	NOM DU COURTIER

_____	_____
AUTORISATION DU COURTIER/ SIGNATURE DU CONSEILLER	DATE

Vous pouvez aussi nous envoyer ces renseignements  
par télécopieur au 1-866-766-6623. Numéro d'enregistrement auprès  
de l'Agence du revenu du Canada : 802678748RR0001